



EXCELL PHYTOCHECK M

ATTESTATION N° 2015-06-131 décernée au vin prélevé,
identifié et transmis sous l'entière responsabilité du client :

Domaine Les Aurelles Déella - 2014 - rouge

NOTIFIANT QUE LE RESULTAT DES RESIDUS DE PESTICIDES DOSES SELON LA CHECK LIST PESTICIDES VINS
EST INFERIEUR AUX LMR* (Règlement CE 396/2005)

*Limite Maximale de Résidus

Laboratoire EXCELL Parc Innolin 10 Rue du Golf 33700 MERIGNAC France
<http://www.labexcell.com>

Fait à Mérignac le 15/07/2015

Le responsable
analytique

La direction